

ANCIA

Association Nationale des Conseils et Intermédiaires en Assurances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 20 SEPTEMBRE 2021

David CHARLET élu nouveau Président de l'ANCIA

Ce lundi 20 Septembre 2021, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de l'ANCIA se sont réunis et ont élu David Charlet, Président pour 2 ans.

David Charlet est par ailleurs Président de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-COURTAGE au nom de laquelle il siège au Conseil d'Administration de l'ANCIA.

Il succède à Laurent Boulangeat, qui siégeait au nom de l'AGEA.

Pendant son mandat, ce dernier a notamment piloté le projet de réforme du 3^e usage du courtage ; travaillé au projet de nouvelle convention collective des intermédiaires ; lancé un travail collaboratif sur la rémunération de nos professionnels et engagé des échanges avec d'autres organisations en vue de leur adhésion à l'ANCIA.

Le Bureau a également été modifié et se compose maintenant de :

- **Vice-Présidents** : Bertrand de Surmont et Pascal Chapelon, respectivement Président de PLANETECSCA et de l'AGEA
- **Trésorier** : Christophe Hautbourg, par ailleurs Directeur Général de PLANETECSCA
- **Secrétaire** : Guy Cohen, Vice-Président de l'ANACOFI et Président de ANACOFI SYNDICAT

Déclaration de David Charlet suite à son élection : « je tiens à remercier Laurent Boulangeat et toute l'équipe de l'ANCIA pour le travail effectué au sein de cette grande Alliance. Dans les mois à venir, outre œuvrer à la finalisation des travaux en cours, je tâcherai de faire de l'ANCIA le centre des échanges entre nos organisations et celles qui voudront bien se joindre à nous, en ce moment si chargé d'actualité pour nos professions. Afin de pouvoir me consacrer à cette nouvelle mission, j'ai remis ma démission de mon poste de Président du Conseil Consultatif au Président de la FECIF. Je resterai cependant attentif à ce que l'ANCIA soit une place d'échange et de collaboration au niveau national, entre la FECIF et le BIPAR, les deux organisations Européennes de représentation de nos professionnels ».

L'ANCIA a été créée par la CSCA et l'ANACOFI ASSURANCES en 2016 et s'est trouvée renforcée par l'adhésion d'AGEA et de Planète Courtier (fusionnée ensuite avec la CSCA). L'ANCIA collabore par ailleurs avec de nombreuses autres organisations de l'intermédiation en assurances, en vue de définir des positions ou de produire des travaux de place, assurant ainsi une représentation concertée auprès des pouvoirs publics.

CONTACTS PRESSE

ANACOFI : Marie LALANDE - 01 40 02 03 74 – m.lalande@anacofi.asso.fr

ANCIA

Association Nationale des Conseils et Intermédiaires en Assurances



L'ANCIA représente aujourd'hui environ 20 000 entreprises et 70 000 salariés du secteur de l'intermédiation et conseil en assurances en France. Elle se fixe quatre chantiers prioritaires :

- Représenter les conseils et intermédiaires en assurances auprès des pouvoirs publics, autorités et des différents acteurs de la profession.
- Elargir le nombre de membres de l'ANCIA afin de la rendre la plus représentative possible de l'intermédiation en France.
- Mettre en avant la plus-value apportée par ces intermédiaires auprès de leurs clients et expliquer le bien-fondé de leur rémunération.
- Travailler aux synergies possibles notamment en termes de convention collective, formation...

EN BREF

L'ANACOFI

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance d'Entreprise, Courtiers/conseil en banque, finance, assurance-vie et immobilier patrimonial et d'entreprise. L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (45% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banques par le nombre d'entreprises, une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux) et la principale association de courtiers en assurance-vie/patrimoine par le nombre d'entreprises. Avec sa confédération, elle représente plus de 5000 entreprises et pèse environ 40 000 emplois.

AGEA

AGEA, Fédération Nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance, représente la profession et défend les intérêts des agents généraux et ceux de ses adhérents à titre individuel. L'Agéa regroupe 15 syndicats de société et 12 chambres régionales. Ces structures ont pour mission principale d'accompagner les agents généraux tout au long de leur activité professionnelle. L'Agéa compte 7 300 adhérents (64% de taux d'adhésion) sur les 11 500 agents généraux d'assurance.

PlanèteCSCA

PLANETECSCA est le seul syndicat représentatif du courtage d'assurances en France. Avec plus de 2 100 adhérents représentant les trois quarts des entreprises syndiquées (en chiffre d'affaires), PLANETECSCA s'appuie sur ses 9 collèges régionaux et de proximité et ses 6 collèges catégoriels pour fédérer toutes les typologies de cabinet de courtage en France.

CONTACTS PRESSE

ANACOFI : Marie LALANDE - 01 40 02 03 74 – m.lalande@anacofi.asso.fr